

Mémo pour les inscriptions

CANDIDATURES ET INSCRIPTIONS AUX STAGES

a/ Pour le secteur privé :

3 mois avant le début du stage:

Le candidat stagiaire fait acte de candidature en renseignant avec l'aide de son syndicat, la fiche de candidature . Le syndicat valide cette fiche. Le candidat stagiaire expédie sa demande de congés et informe l'UD sur l'accord ou pas de l'employeur pour ce congés formation.

2 mois avant le stage:

L'UD transmet au candidat stagiaire un dossier d'inscription.

Ce dossier est renseigné par le candidat stagiaire et par le syndicat.

Toutes les pièces demandées dans le dossier devront être retournées à l'UD sans quoi l'inscription ne sera pas validée. .

1 mois avant le stage:

L'UD expédie une convocation au candidat stagiaire si son inscription est validée.

b/ Pour le secteur public

3 mois avant le début du stage:

Le candidat stagiaire fait acte de candidature en renseignant avec l'aide son syndicat, la fiche de candidature . Le syndicat valide cette fiche.

2 mois avant le stage:

L'UD transmet au candidat stagiaire une confirmation d'inscription au stage. Le candidat stagiaire expédie sa demande de congés à son employeur et informe l'UD sur l'accord ou pas de l'employeur pour ce congés formation.

1 mois avant le stage:

L'UD expédie une convocation au candidat stagiaire si son inscription est validée.

Rappel : si aucune réponse de la part de l'employeur 15 jours avant le stage, sa demande est validée. (à savoir que le refus par l'employeur doit être justifié)



Formations syndicales

Agenda 2019



Union Départementale CGT des Landes

La Formation Syndicale

Maison des syndicats - BP 114

97 Place de la Caserne Bosquet

40002 MONT DE MARSAN Cedex

STAGES 2019	Du	Au	Durée	Inscription avant le
NIVEAU 1 TRONC COMMUN	lundi 11 février 2019	vendredi 15 février 2019	5 JOURS	lundi 11 novembre 2018
	lundi 20 mai 2019	vendredi 24 mai 2019	5 JOURS	lundi 20 février 2019
	lundi 23 septembre 2019	vendredi 27 septembre 2019	5 JOURS	lundi 24 juin 2019
	lundi 18 novembre 2019	vendredi 22 novembre 2019	5 JOURS	lundi 19 août 2019
NIVEAU 2* 1ère partie de 2019	lundi 09 décembre 2019	vendredi 13 décembre 2018	5 JOURS	lundi 9 septembre 2019
NIVEAU 2 2ème partie (suite de décembre 2019)	lundi 13 janvier 2020	vendredi 17 janvier 2020	5 JOURS	vendredi 14 octobre 2019
DECOUVERTE DES MAITRISES DE NOS ARCHIVES SYNDICALES	vendredi 15 mars 2019	vendredi 15 mars 2019	1 JOUR	mardi 11 décembre 2018
COMMUNICATION	lundi 17 juin 2019	vendredi 21 juin 2019	5 JOURS	lundi 18 mars 2019
CHSCT **	lundi 1 avril 2019	vendredi 5 avril 2019	5 JOURS	lundi 7 janvier 2019
POLITIQUE FINANCIERE et OUTIL DU TRESORIER	jeudi 31 janvier 2019	vendredi 1 février 2019	2 JOURS	vendredi 2 novembre 2018
	jeudi 9 mai 2019	vendredi 10 mai 2019	2 JOURS	mercredi 13 février 2019
	jeudi 12 septembre 2019	vendredi 13 septembre 2019	2 JOURS	lundi 10 juin 2019
	mardi 12 novembre 2019	mercredi 13 novembre 2019	2 JOURS	lundi 12 août 2019
ANIMATEUR VIE SYNDICALE	lundi 25 mars 2019	vendredi 29 mars 2019	5 JOURS	lundi 24 décembre 2018
32 HEURES	jeudi 7 mars 2019	jeudi 7 mars 2019	1 JOUR	lundi 10 décembre 2018
EXTREME DROITE	vendredi 8 mars 2019	vendredi 8 mars 2019	1 JOUR	mardi 11 décembre 2018

* Le stage NIVEAU 2 - 2ème partie est soumis à condition d'accès: avoir déjà fait le NIVEAU 2 - 1ère partie .

** Les stages sont soumis à condition d'accès: être titulaire du mandat . Se renseigner avant inscription auprès de la Formation Syndicale